

Je n'ai jamais entendu parler... d'un "plan Thériault". J'ai déjà entendu le général Thériault lui-même exposer ce que vous avez pu lire dans cet article. Il a également exprimé publiquement sa préférence pour le maintien de notre présence sur le flanc Nord - la brigade transportable par air et par mer - et cela éventuellement, mais pas nécessairement, aux dépens de nos autres engagements en Europe. Qu'il ait voulu sacrifier ou non ses autres engagements en faveur de celui-là n'est pas tout à fait clair.¹³

Pour répondre à M. Fowler, M. Frith a souligné qu'un général canadien au Quartier général du SHAPE lui avait dit que le plan du général Thériault était allé "au-delà de la simple étape de la discussion préliminaire".¹⁴

Le 4 mars 1988, le député libéral Len Hopkins a présenté une motion à la Chambre sur la participation du Canada à l'OTAN et sur le soutien qu'il accorde à cette alliance. La motion était libellée ainsi :

Que la Chambre nationale reconnaisse le rôle crucial que l'OTAN continue de jouer au chapitre de la sécurité et de la défense mutuelles et des progrès dans la recherche du contrôle des armements et du désarmement et, en conséquence, réaffirme son engagement au maintien de l'appartenance et de l'appui actif du Canada à l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord en tant qu'instrument essentiel de la politique canadienne de défense. (sic)¹⁵

M. Hopkins s'est alors mis à critiquer la politique de défense du gouvernement en termes généraux. En réponse à la motion, le ministre associé de la Défense nationale, M. Paul Dick, a souligné qu'il l'aurait volontiers appuyée si le député libéral avait accepté d'en discuter à fond.¹⁶ Le député néo-démocrate Derek Blackburn s'est opposé à la motion pour des motifs différents. Il a déclaré :

Permettez-moi de dire, pour conclure, que l'OTAN n'a malheureusement jamais pris au sérieux le dossier du contrôle des

¹³ Ibid., p. 40.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Débats de la Chambre des communes, 4 mars 1988, pp. 13400-13401.

¹⁶ Ibid., p. 13405.